

## Conseil Municipal du 3 novembre 2014

### COMPTE RENDU

#### CONSEIL MUNICIPAL DU 3 novembre 2014

**Présents :** L. BARAFORT, T. SOUSTELLE, J-C GARNIER, J-L CHABROL, C. DONNARD, J-M JACQUOT, P. MAZOYER

La séance est ouverte à 19h30.

Christine DONNARD est secrétaire de séance.

Christine DONNARD et Jean-Michel JACQUOT déclarent ne pas approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 6 octobre. Madame BARAFORT propose de reporter sa validation en date du prochain conseil. Elle se rapprochera de la Préfecture pour informations.

#### **Point n°1**

#### **Compte rendu de la réunion du 21 octobre avec le bureau d'études CEREG pour l'élaboration du schéma directeur de l'eau**

La réunion de lancement de l'étude a eu lieu le 21 octobre 2014. Le compte rendu a été adressé aux conseillers municipaux. Les deux intervenants du CEREG, Guillaume TELLIEZ et Mathieu DESAGNAT, ont présenté le déroulement général de l'étude et les premiers éléments d'information à réunir.

En réponse aux questions, plusieurs points ont été précisés :

- Le budget global de 95 000€ correspond aux travaux nécessaires à l'état des lieux. Les travaux de maintenance ou d'amélioration du réseau existant feront l'objet de marchés distincts et de demandes de subventions particulières.
- Le conseil municipal reste décisionnaire, le CEREG assurant le rôle de conseil. Il nous tiendra informé régulièrement du déroulement de l'étude.
- Thierry SOUSTELLE et Guillaume PLANTIER suivront avec les intervenants du CEREG le travail de terrain, leur connaissance du réseau facilitant la réalisation de l'étude ;
- La mairie se chargera de rassembler les informations nécessaires au CEREG pour une première analyse;
- L'installation d'une télésurveillance prévue dans l'étude est un point qui soulève de nombreuses interrogations étant donné la sensibilité des équipements électriques aux orages. Quel est l'intérêt ? Comment sécuriser le fonctionnement du pompage ? Y-a-t-il d'autres équipements plus adaptés ?

Il est rappelé que la télésurveillance est une des conditions posées par le Conseil général et l'Agence de l'eau pour que les réseaux d'eau répondent aux obligations réglementaires et une des conditions du financement de l'étude.

La sensibilité des équipements aux orages doit cependant être prise en compte pour que la continuité de l'alimentation en eau des habitants soit garantie. Le CEREK doit faire des propositions alternatives.

Les travaux sur les réseaux d'eau ne sont subventionnés que si la commune a un schéma directeur. L'étude ne pouvait démarrer qu'après l'accord de subvention de l'Agence de l'eau et du Conseil général qui seront conviés à la prochaine réunion.

Jean Luc CHABROL rappelle qu'il faudrait engager avant la fin de l'année un travail sur l'évolution du prix de l'eau; il souhaite y participer.

## **Point n°2**

### **Décision modificatrice budgétaire**

Afin de permettre le paiement de la carte grise du nouveau véhicule communal et d'honorer le contrat d'entretien de la chaudière à bois, deux décisions modificatives doivent être prises :

DM n°1 :

611 : + 221,90 euros

6218 : - 221,90 euros

DM n°2 :

6188 : +304,50 euros

6232 : - 304,50 euros

- **Adopté à l'unanimité**

## **Point n°3**

### **Bilan de la déchetterie mobile : 22 octobre 2014**

Le Pays Grand'Combien a organisé le mercredi 22 octobre une journée « Déchetterie mobile » qui s'est conclue par une réunion publique d'information sur le tri des déchets à la salle polyvalente.

M.DOUSSIÈRE, vice-président délégué à l'environnement et Christèle GENTRIC ont présenté les objectifs de la démarche de réduction des déchets sur le Pays Grand'Combien, illustrés par un document pédagogique sur le cheminement des déchets et les filières de tri.

Les résultats obtenus sont encourageants et l'objectif de 7% de réduction des déchets fin 2014 sera atteint.

Malgré une participation modeste (une douzaine de personnes à la réunion publique), les habitants de Lamelouze se sont plus mobilisés que dans les autres communes. Le tri y est aussi mieux réalisé.

## **Point n°4**

### **Organisation de la cérémonie du 11 novembre**

Laure BARAFORT sollicite l'avis du conseil sur la proposition d'organiser la cérémonie à 15h, cet horaire permettant d'assister aux cérémonies à La Grand'Combe.

La proposition est retenue. Pierre MAZOYER et Christine DONNARD s'accordent avec Laure BARAFORT sur la préparation de l'exposition commémorative du centenaire la guerre 14-18.

Un pot sera offert. L'information sera publiée dans la presse, par affichage et une invitation déposée dans les boîtes aux lettres.

## **Point n°5**

### **Dépenses d'investissement**

Le tableau récapitulatif des investissements engagés, de l'avis général, demande à être complété par :

- un état des subventions et de leur utilisation, de la possibilité de leur report sur d'autres postes ou sur l'année prochaine,
- un point sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement et leur répartition pour les travaux réalisés.

L'importance de suivre l'utilisation du budget communal tous les 3 ou 4 mois est soulignée.

La discussion s'engage sur les travaux à programmer d'où il ressort :

- L'utilité d'un diagnostic sur les besoins de travaux de voirie et de maintenance sur les différents quartiers de la commune ;
- Le chemin de la chèvrerie du Bois de Rame fera l'objet d'une demande spécifique de subventions dont une subvention européenne FEADER. La Chambre d'Agriculture sera sollicitée à ce sujet ;
- Révision du tableau électrique de la salle polyvalente et des moteurs d'ouverture des fenêtres et des rideaux occultants;

En priorité, l'aménagement des accès handicapés aux bâtiments publics doit avancer rapidement. Un dossier doit obligatoirement être déposé en décembre 2014 pour marquer la volonté communale de mettre en œuvre les travaux indispensables.

## **Questions diverses**

### **1. Achat de matériel**

L'achat d'une tronçonneuse de type semi-professionnelle d'une valeur de 500 € est proposé et validé.

### **2. Travaux réalisés et en cours**

- Des informations sur les travaux réalisés sur le réseau d'eau aux Appenets sont demandées. Il est précisé que la canalisation, ainsi que la borne incendie, ont été déplacées du terrain privé au chemin communal avec pose d'une vanne pour séparer l'alimentation de l'Arboux et des Appenets. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GALTA qui au comparatif de prix, présente des devis moins chers. Le travail rendu est satisfaisant.
- Des devis ont été demandés pour les travaux d'alimentation en eau des parcelles de M. et Mme Sauzereau/Rouge (chemin de Boubau)
- Le disjoncteur du Moulinas doit être changé, un rendez-vous est pris avec ERDF le 5 novembre 2013.

### **3. Bulletin municipal**

Laure BARAFORT propose un retour sur le bulletin municipal. Les avis exprimés sont positifs : complet, informations concrètes.

Une proposition : pourquoi pas la 1<sup>ère</sup> page en couleurs.

D'avoir adressé le bulletin à tous les habitants, résidents et non-résidents, est apprécié.

### **4. Perturbations répétées du réseau téléphonique**

Malgré de nombreuses interventions de la mairie auprès d'Orange, des réparations ponctuelles effectuées à la demande des usagers, le réseau reste très instable. Les habitants de plusieurs quartiers restent privés de téléphone. Il n'est pas rétabli depuis septembre à Lancize.

Selon les services d'Orange, un câble serait à changer mais aucune décision ne semble avoir été prise pour rétablir un service répondant aux obligations contractuelles d'Orange vis-à-vis de ses clients.

Plusieurs actions sont envisagées pour continuer à se faire entendre :

- Courrier à Orange insistant sur le risque sanitaire encouru par les personnes âgées ne bénéficiant plus du service téléphonique,
- Interpellation du sous-préfet pour lui signaler les risques et lui faire part de l'impatience qui gagne la population face à l'incapacité d'Orange à réguler les problèmes rencontrés.

## **5. Terrain de l'église**

Jean-Claude GARNIER fait le point sur la proposition d'achat du terrain propriété de MM.DHOMBES. Les Domaines ont estimé la valeur du terrain à 6 000€. Les propriétaires sont d'accord. MM. DHOMBRES seront dans la région en mai 2015.

## **6. Garderie des enfants : le mercredi entre 11h30 et 12h à Cendras**

Le 23 octobre, au cours d'une rencontre avec le centre social cendrasien, Yannick LOUCHE, maire de Cendras, Jean-Pierre OZIL, adjoint à Soustelle et Laure BARAFORT, il a été convenu que la commune de Cendras ferait un appel plus conséquent en 2015 pour la prise en charge des enfants scolarisés à Cendras.

## **7. AGEDI**

Le 24 octobre, AGEDI a réalisé une formation de 3h sur les programmes de comptabilité pour Céline TALIBROT et Laure BARAFORT. Le nouveau logiciel offre davantage des possibilités de traitement des données.

## **8. Fosse à venaison**

Christèle GENTRIC et Serge LACROIX du Pays Grand'Combien expliqueront à 2 représentants des deux équipes de chasse le fonctionnement de la fosse et de l'usage de la chaux, le 6 novembre à 10 h au Plô.

L'achat de la chaux est d'un coût assez important qui sera partagé entre les deux équipes.

## **9. Autres questions évoquées**

- La mairie a assuré les préparatifs du terrain pour que l'enterrement de Mme ISSARTE se déroule dans les conditions respectueuses de la défunte tout au long de la journée.
- L'assureur de la mairie GROUPAMA doit venir faire le point sur les contrats, le 13 novembre 2014.
- Rendez-vous est pris pour la visite du site du projet de cimetière communal par les conseillers, le 18 novembre à 11h.

La séance est levée à 22h20.